

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 2 février 2026

À une séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tenue à la salle municipale à l'heure ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 2 février 2026 à 20h00, conformément à l'article 145 du Code municipal, sont présents : messieurs, Marco Lizotte, Pascal D'Anjou, Jean-Marie Michaud, Roland Lévesque et Pascal Chouinard formant quorum sous la présidence de son honneur monsieur le maire suppléant Alain Castonguay, présent à la séance ainsi que monsieur Pierre Leclerc, directeur général.

Était absent monsieur Frédéric Lizotte, maire.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant Alain Castonguay constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

32-2026

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture a été faite à cette séance ;

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Comité de développement
6. Comité de la Famille et des Aînés
7. Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire
8. Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité – du 16 au 20 février 2026
9. Avis de motion – Règlement 327 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
10. Avis de motion _Règlement 328 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments
11. Adoption du projet de règlement numéro 328 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments
12. Approbation des interventions en cours d'eau prévues en 2026 et demande d'acte de répartition – Branche 3 du cours d'eau Minville, Branche Est du cours d'eau Moreau et Branche Nord du Village et cours d'eau Rémi-Chamberland
13. Plan climat- Inventaire GES
14. Club Optimiste Saint-Pascal (Location de la salle)
15. Bilan Annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025
16. Comité d'embellissement - Achat de fleurs
17. Automatisation JRT – Mise à jour version Web, ordinateur, licence multiplicité, etc
18. Programme de subvention pour des travaux municipaux
19. Projet éveil à la politique municipale
20. EDC pour le loisir municipal – MRC de Kamouraska

- 21. Personne désignée en vertu de l'article 105 de la LCM
- 22. Correspondances
- 23. Période de questions
- 24. Demande de contribution financière de TVCK
- 25. Tournoi de Quilles
- 26. Déménagement du bureau de la Fabrique
- 27. Autorisation de formation – DGA (PG Solutions)
- 28. Levée de l'assemblée

33-2026 **Adoption du procès-verbal**

Monsieur le maire suppléant Alain Castonguay s'informe auprès des membres du conseil, à savoir s'ils ont reçu la copie du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2026.

Comme il appert et a été reconnu que chacun a reçu copie du procès-verbal,

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte
Et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

À titre de directeur général/greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, je soussigné, Pierre Leclerc, atteste que la municipalité dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées au mois de janvier 2026, et ce, telles que présentées.

 Pierre Leclerc, directeur général

Le rapport de l'état des activités financières de la municipalité et du Site d'enfouissement au 31 janvier 2026 a été déposé et remis aux membres du conseil.

34-2026 **Approbation des comptes**

Administration générale

Grenke	Photocopieur location	524.29 \$
Déneigement V. Barbeau	Immeubles et citernes	5 800.00 \$
Desjardins	Ass. collective (Déc.)	2 291.14 \$
	Ass. collective (Janvier)	2 385.80 \$
Grossiste MR Boucher	Glycol	245.28 \$
Hydro Québec	Lacs eaux usées	1 678.72 \$
Bell Canada	Bureau	359.62 \$
	Eau potable	177.26 \$
Bell Mobilité	Cellulaire décembre	232.21 \$
	Cellulaire janvier	217.53 \$
Visa	Hébergement Web	165.42 \$
	Frais de poste	119.40 \$
	Veillée de Noël	156.04 \$
	Concours de décorations	150.00 \$
Jean Morneau inc.	Permis alcool	363.00 \$
	Fin. tracteur pelouse	774.72 \$
Superpass	Essence	547.80 \$
Atria	Surveillance	187.69 \$
	Microsoft	71.63 \$
Campor	Antivirus	793.33 \$
	Net. Réseau	851.30 \$

Carquest	Peinture coffre camion	279.37 \$
Collège Ste-Anne	Prix fin d'année	200.00 \$
Avantis	Centre municipal	683.02 \$
Mallette SENCRL	Achat terrain Kathy Guérette	1 778.88 \$
MRC de Kamouraska	Kilométrage	33.80 \$
	Demande de révision	27.16 \$
Production Lauzon	50% Phil Lauzon festival	6 611.06 \$
SÉMER	50% frais biométhanisation	12 960.56 \$
SIMO management	vérification équip. débitmètre	3 975.84 \$
Salaire	Janvier	35 071.79 \$
ADE Événements	Mise à niveau régie	1 001.95 \$
ADMQ	Cotisation + Assurances	1 218.22 \$
Atria	Mise en place eau potable	344.93 \$
Briand Janie	Équip. Loisirs	150.00 \$
	Fourniture bureau	201.72 \$
	Déplacements	19.76 \$
BuroPro Citation	Photocopies	95.81 \$
Chapiteaux de l'est	Festival	2 237.41 \$
Dionne Philippe	Surveillance patinoire	1 040.00 \$
Électricité SR	Salle municipale	333.42 \$
FQM	Formation nouveaux élus	2 406.19 \$
Fonds inf. territoire	Mutation	12.00 \$
Landry Raynald	Vitres	55.00 \$
Azimut	Mise à jour	86.23 \$
Avantis	Quincaillerie	15.26 \$
	Salle municipale	403.55 \$
Jean Morneau Inc.	Eaux usées	209.14 \$
Ouellet Chantal	Disco patins	31.39 \$
	Frais de poste	3.05 \$
Plomb. Chouinard KRT	eau potable	39.09 \$
RIGMRK	Collecte et transport	30 012.00 \$
	Réparation bacs	594.12 \$
Sanivac	Rue Pelletier	4 451.32 \$
Ville La Pocatière	Procès	344.93 \$
Ville St-Pascal	Ent. incendie	14 984.71 \$
Volt-Ampère	Salle (ose 5.0)	<u>8 404.67 \$</u>
	Total	148 409.54 \$

Solde dans EOP : (57.00 \$)

Solde dans EOP — Avantages 4.15 \$

Site d'enfouissement

Hydro-Québec	Électricité	339.17 \$
Volt-Ampère	Ose 5.0	<u>3 190.56 \$</u>

Total 3 528.73 \$

Solde dans EOP : 58 070.72 \$

Solde dans EOP — Avantages 7 812.43 \$

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie de cette liste avant la séance du conseil, les comptes n'ont pas été lus. Monsieur le maire suppléant Alain Castonguay a mentionné le solde des comptes à payer, le solde aux livres et a demandé aux membres du conseil s'ils avaient des questions concernant ces comptes.

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud
Et résolu unanimement que les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés et payés à qui de droit.

35-2026 **Comité de développement**

Monsieur Alain Castonguay, président, informe les membres du conseil qu'une rencontre aura lieu le 16 février prochain

36-2026 **Comité de la Famille et des Aînés**

Monsieur Pascal Chouinard, conseiller, informe les membres du conseil que les activités du disco-patins le 24 janvier (environ 25 personnes) et le glissons en famille au clair de lune du 31 janvier (Environ 100 personnes) ont été une réussite.

37-2026 **Liste préliminaire des contribuables endettés et transmission à la Commission scolaire**

Considérant qu'en vertu des articles 1022 et 1024 du Code municipal, le secrétaire-trésorier doit dresser la liste des arriérés de taxes;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes à recevoir en date du 2 février 2026;

Considérant que les membres du conseil demandent au directeur général, greffier/trésorier de transmettre tous les comptes dus à la Commission scolaire;

Considérant que le directeur général, greffier/trésorier informe les membres du conseil de la nouvelle procédure instaurée par la MRC de Kamouraska avant de transmettre les comptes à celle-ci :

1^{er} semaine de février : Confection de la liste préliminaire des contribuables endettés;

2^e semaine de février : Transmission à la Commission scolaire de la liste préliminaire;

3^e semaine de février : Relevé des titres de propriété

4^e semaine de février : Avis par courrier recommandé aux propriétaires figurant sur la liste que son immeuble est susceptible d'être vendu pour non-paiement des taxes.

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Et résolu unanimement que : le conseil autorise le secrétaire-trésorier à transmettre toute la liste des comptes au Centre de service scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup

38-2026 **Les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité – du 16 au 23 février 2026**

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de faire de la réussite éducative et la persévérance scolaire une des cinq priorités régionales de la démarche COSMOSS afin de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés par cet enjeu ;

CONSIDÉRANT QUE la persévérance scolaire est intimement liée à d'autres enjeux tels que le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire ne concerne pas exclusivement le monde scolaire, mais qu'il constitue un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance et ce, jusqu'à l'obtention d'un diplôme qualifiant pour l'emploi ;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé, par le biais de la démarche COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est reconnue à l'échelle provinciale ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire, soulignées dans les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent par diverses activités dans les communautés, se veulent un temps fort de l'année pour témoigner de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement : 1) De déclarer la 2e semaine de février 2026 « Les Journées de la persévérance scolaire » dans notre municipalité, soit du 16 au 23 février 2026 ;

2) D'appuyer les efforts des partenaires de COSMOSS mobilisés autour de la lutte au décrochage – les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires valorisant l'éducation et la considérant comme un véritable levier de développement pour nos communautés ;

3) De nous engager à réaliser un geste concret favorisant la persévérance scolaire au cours de l'année 2026.

4) D'autoriser l'agente communautaire et de loisirs, madame Chantal Ouellet, à organiser une marche pour souligner la semaine.

39-2026

Avis de motion – Règlement 327 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Monsieur Pascal Chouinard, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement numéro 327 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Un résumé du règlement a été fait et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

40-2026

Avis de motion – Règlement 328 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments

Monsieur Pascal D'Anjou, conseiller, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du projet de règlement

numéro 328 (Dispense de lecture) sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Un résumé du règlement a été fait et des copies du projet de règlement étaient disponibles.

41-2026

Adoption du projet de règlement numéro 328 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

Attendu que la municipalité doit adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments sur son territoire selon l'article 145.41 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1);

Attendu que pour adopter un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi.

Il est proposé par : monsieur Pascal Chouinard

Et résolu unanimement que: 1) D'adopter par la présente le projet de règlement numéro 328 conformément à l'article 124 de la loi;

2) De fixer au 2 mars 2026 à 19h45, l'assemblée de consultation que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

42-2026

Approbation des interventions en cours d'eau prévues en 2026 et demande d'acte de répartition – Branche 3 du cours d'eau Minville, Branche Est du cours d'eau Moreau et Branche Nord du Village et cours d'eau Rémi-Chamberland

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : 1) le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri appuie les travaux d'entretien sur le cours d'eau Minville - Branche 3 prévus par la MRC en 2026 et s'acquittera de la facture qui y sera associée.

2) le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri demande à la MRC de produire un acte de répartition des coûts des travaux prévus a la branche 3 du cours d'eau Minville, branche est du cours d'eau Moreau/ branche Nord du Village et cours d'eau Rémi Chamberland.

3) le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est en accord avec la méthode de répartition utilisée par la MRC qui répartit les frais des travaux en fonction de la superficie contributive de l'ensemble des contribuables du bassin versant localisés en amont des travaux.

4) le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est en accord avec la mise à jour de l'acte de répartition des anciens règlements effectuée par la MRC afin de déterminer les superficies contributives et accepte que ce type d'acte de répartition puisse comporter certaines imprécisions.

5) le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés, sans obligation pour la municipalité de maintenir ce mode de répartition.

6) le conseil de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri signifie son intention de contribuer à la hauteur de 25 % des coûts pour ces travaux.

43-2026 **Plan climat- Inventaire GES**

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une rencontre (Teams) s'est tenue le 28 janvier 2026 concernant le dépôt du Plan climat GES de notre municipalité.

44-2026 **Club Optimiste Saint-Pascal (Location de la salle)**

Pour faire suite à la demande de monsieur Gaston Pelletier, responsable de la pièce de théâtre et pour donner suite aux discussions des membres du conseil

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement qu': un montant de 400.00\$ au total soit demandé au Club Optimiste de Saint-Pascal pour la location de la salle municipale du 6 mai 2026 au 9 mai 2026.

45-2026 **Bilan Annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025**

Le directeur général dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

L'eau qui a été distribué en 2025 respecte toutes les normes de qualités et les normes du ministère de l'Environnement.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que : le rapport du Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 soit accepté et déposé aux archives.

46-2026 **Comité d'embellissement - Achat de fleurs**

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que : le conseil accepte la soumission numéro 10079 des Serres de la Rive, au montant de 1 610.50\$ plus taxes.

47-2026 **Automatisation JRT – Mise à jour version Web, ordinateur, licence multiplicité, etc**

Pour faire suite à la lecture de la soumission et des explications.

Il est proposé par : monsieur Pascal Chouinard

Résolu unanimement que: le conseil accepte la soumission numéro 329524 d'Automatisation JRT pour la mise à jour à l'usine de traitement de l'eau potable du logiciel, du remplacement d'ordinateur, licence, etc., au prix de 9 800.00\$ plus taxes

48-2026 **Programme de subvention pour des travaux municipaux**

Considérant que la municipalité a entrepris des travaux pour développer un nouveau projet résidentiel dans le secteur de la rue St-Pierre;

Considérant que des travaux ont été exécutés pour desservir en aqueduc et égouts une partie de la rue St-Pierre;

Considérant qu'il y a déjà deux (2) résidences de construites et qu'une troisième est prévue d'ici l'automne;

Considérant que de nombreuses rues de notre municipalité auraient besoin d'être améliorées. (Refaire les structures de rues, l'asphaltage, chaînes de rues, etc.)

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Résolu unanimement que: le conseil demande une subvention de 100 000 \$ à monsieur Mathieu Rivest, député, dans le but d'effectuer les travaux nécessaires et les réparations sur le réseau routier de notre municipalité.

49-2026

Projet éveil à la politique municipale

Considérant le projet d'éveil à la politique municipale réalisé en collaboration avec les élèves de 5e et 6e année de l'école Saint-Philippe;

Considérant que ce projet vise à sensibiliser les élèves au fonctionnement de la démocratie municipale, au rôle des élus et à l'importance de l'implication citoyenne;

Considérant la grande valeur éducative et citoyenne de cette initiative, qui permet aux élèves de développer leur esprit critique, leur compréhension du milieu municipal et leur engagement comme citoyens de demain;

Considérant que les élèves auront l'occasion de préparer et de présenter un projet aux membres du conseil municipal;

En conséquence,

Il est proposé par : monsieur Pascal Chouinard

Et résolu unanimement que : le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri tiendra une séance extraordinaire le vendredi 27 février à 13h à la salle municipale, dans le cadre du projet d'éveil à la politique municipale, afin de permettre aux élèves de 5e et 6e année de l'école Saint-Philippe de vivre l'expérience d'une séance du conseil et de présenter leur projet aux conseillers municipaux.

50-2026

EDC pour le loisir municipal – MRC de Kamouraska

Considérant que la MRC de Kamouraska a prévu une enveloppe à son Entente de développement culturel (EDC) pour appuyer les municipalités dans la réalisation d'activité de loisir culturel municipal;

Considérant que le montant accordé dans le cadre de cette enveloppe est de 1 000.00\$ par an pour chaque municipalité;

Considérant que chaque municipalité peut choisir une ou plusieurs activités de loisir culturel qu'elle désire financer en partie par cette enveloppe;

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Et résolu unanimement que: la municipalité demande un montant de 1 000 \$ et s'engage à affecter le montant accordé en 2026 au paiement des dépenses engendrées par l'activité de loisir culturel suivante :

- Gala amateur prévu en novembre 2026

La municipalité s'engage à défrayer 20% du montant demandé dans cette activité, soit 200.00 \$;

La municipalité s'engage à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l'activité.

51-2026 **Personne désignée en vertu de l'article 105 de la LCM**

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Et résolu unanimement que : monsieur Marc Anctil soit l'employé désigné par la municipalité pour agir au sens du 2^{ième} alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-77.1) pour la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri.

52-2026 **Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents suivants :

- Collecte plastique agricole
- Remerciement de la bibliothèque
- MAMH – TECQ 2024-2028 (Acceptation prog. 2)
- Terrain vendu - Permutation

Afin qu'ils soient soumis à la connaissance des membres du conseil avant de les déposer aux archives.

53-2026 **Période de questions**

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

54-2026 **Demande de contribution financière de TVCK**

Considérant que TVCK a fait une demande d'aide financière;

Considérant que le conseil avait octroyé un montant dans la résolution 17-2026;

Considérant que de nouveaux renseignements ont été apportés dans ce dossier.

Il est proposé par : monsieur Jean-Marie Michaud

Et résolu unanimement que : 1) Le conseil abroge la résolution 17-2026.

2) Un montant de 1 000.00\$ soit alloué à cet organisme.

3) Qu'une invitation soit faite à TVCQ pour l'activité qui aura lieu le 27 février 2026 à 13h.

55-2026 **Tournoi de Quilles**

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Et résolu unanimement qu' une équipe soit inscrite au tournoi de quilles des entreprises la fin de semaine du 6 février 2026, au coût de 160.00\$.

56-2026

Déménagement du bureau de la Fabrique

Considérant que la Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri aura besoin de l'espace actuellement occupé par le bureau de la Fabrique;

Considérant le manque de place pour les dossiers d'archivage de la Municipalité;

Considérant qu'un espace est disponible à la bibliothèque municipale;

Considérant que l'horaire de la Fabrique n'est pas en conflit avec celui de la bibliothèque;

En conséquence,

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : les membres du conseil demandent à la Fabrique de déplacer son bureau dans les locaux de la bibliothèque municipale, afin de répondre aux besoins de la Municipalité.

57-2026

Autorisation de formation – DGA (PG Solutions)

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil municipal autorise madame Janie Briand, directrice générale adjointe, à suivre des formations en ligne offertes par PG Solutions en télétravail par les soirs et fin de semaine.

58-2026

Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Et résolu unanimement que : la présente séance soit levée à 20h57

Alain Castonguay,
Maire suppléant

Pierre Leclerc
Directeur général

Je, Alain Castonguay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.